Le journal de Soppe-le-Bas

MAIRIE 32, rue Principale

Téléphone: 03 89 26 90 68 Télécopie: 03 89 26 98 90 Mél.: mairie.soppe-le-bas@tv-com.net Site Internet: www.soppe-le-bas.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi: de 17 h à 19 h Mercredi: de 8 h 30 à 11 h 30 Vendredi: de 10 h à 12 h

Permanence du maire et des adjoints Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL : 22 MARS 2016 Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Calendrier des manifestations

• Le 31 : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut **EN AVRIL**

• Le 13: Don du sang, maison polyvalente à Guewenheim

• Le 17 : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut

• Le 15 : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut • Le 21 : Journée citoyenne/« plantations de printemps »

• Le 12 : Grande fête gauloise du jeu, à Soppe-le-Haut

• Le 15 : Don du sang, maison polyvalente à Guewenheim

• Le 16 : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut

• Le 19 : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut

Etat civil

Décès

• Paul GROSSET, le 8 mars

Gestion des déchets

Coup de projecteur sur nos chers déchets verts

Avec l'arrivée du printemps, c'est le cycle d'apport de déchets verts qui va reprendre au niveau de notre site de stockage. Bien que très pratique, puisque à proximité de notre village, ce site est avant tout un dépôt communal. L'apport de déchets verts en ces lieux est donc une tolérance laissée aux habitants mais en aucun cas un droit.

Quel est le coût de ces déchets verts (stockage - transport - valorisation)?

Au niveau du gestionnaire de ce service (SICTOM), la contribution 2014 de la commune de Soppe-le-Bas s'est élevée globalement à 6 000 euros. Cela correspondant individuellement à 9 % de votre facture d'ordures ménagères.

Dans les faits, Soppe-le-Bas, vis-à-vis du SICTOM, génère peu de déchets verts, puisque les habitants de la commune bénéficient d'un site de stockage de végétaux. Mais nous devons quand même nous acquitter de frais fixes qui se décomposent comme

b) Implication dans l'effort collectif de valorisation de ces déchets.

Une benne à déchets, faisant partie de ces services, a même été implantée à Soppe-le-Haut pour les trois communes du Vallon.

(Convention SERTRID / commune de Soppe-le -Haut du 26 août 2013).

Coût d'entretien de notre site local de stockage de déchets verts

Le site de stockage nécessite, plusieurs fois par an, un nivellement de la plateforme réalisé par un tractopelle. Cette opération, confiée à l'ouvrier communal, nécessite le transport et la location de ce type d'équipement et 4 à 6 heures de travail

(coût par opération: environ 450 euros). La fréquence de ces entretiens dépend en grande partie de la civilité de celles et ceux qui utilisent

a) Participation au fonctionnement de cet Si le jeu consiste à déposer ses déchets au plus près du portail pour on ne sait quelle raison, la commune devra intervenir plus souvent et les contribuables en subiront les conséquences. Il y va du comportement de chacun pour garder ce site en état et pérenniser ainsi le service dans le

> En résumé, ce service rendu, des plus pratique, a un coût (9 % de la facture SICTOM + entretien local réalisé par la

À chacun d'agir et de réagir en bon père de famille pour en minimiser l'aspect financier.

Le Maire

Studio A.C.A.M: enregistrement - mixage

Amateurs ou confirmés, si vous cherchez un endroit chaleureux pour une prise de son et un mixage de qualité et à moindres frais, Christophe BECH vient d'ouvrir son studio d'enregistrement :

Studio A.C.A.M, 18, rue de Bretten, 68780 Soppe-le-Bas

Portable: 06 77 76 90 70, e-mail: Studioacam@gmail.com, Facebook: studioacam



PRINTEMPS 2016 Numéro 84

Le journal de Soppe-le-Bas



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

Dans ce numéro:

Journée citoyenne	2
Un autre regard sur la forêt	2
Sapeurs-pompiers	4
Associations	5
Conseil de fabrique	6
Calendrier des manifestations	8
État civil	8

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du Flash 313 yous souhaite de très joyeuses fêtes de Pâques.



Pendant des décennies, le produit de la vente de bois était la principale ressource de la commune. L'adjudication, annoncée dans le village par les roulements du tambour de l'appariteur et ayant fait l'objet d'une annonce dans le journal local, se déroulait en forêt. C'était un des événements importants de l'année : on y rencontrait beaucoup de monde. Il faut imaginer une cinquantaine de personnes déambulant dans la coupe. Le garde-forestier devait avoir de l'autorité, et une voix de stentor, car chaque lot faisait l'objet d'enchères.

d'œuvre, qui était vendu grume par grume. En 1884, il y en avait 111, d'un volume global de 50 m³, essentiellement du chêne. En général, les acheteurs locaux prenaient les petites grumes jusqu'à un m³ tandis que les belles pièces étaient prises par des marchands de bois ou des menuisiers de la région. En 1912, Joseph HAWÉ, de Saint-Amarin, en avait acheté 15 m³, dont

On commençait par le bois

En 1902, c'est Jean-Baptiste SCHWARTZENTRU-BER, de Diefmatten, qui a emporté une grume de 4,18 m³. Il y avait aussi Jules LINTZER de Moosch. HIMMELSPACH d'Altkirch, etc.

Puis on passait au bois de chauffage, qui consistait en plus de 200 lots. Entre 150 et 200 stères étaient proposés, par lot de 1 ou 2 stères, ainsi qu'un nombre impressionnant de fagots, entre 5 000 et 8 000. Ceux-ci étaient vendus par lot de 50 ou 100. Le prix du stère allait de 5

à 10 marks, les 100 fagots de 5 à 15 marks, tandis que le mètre cube de chêne pouvait monter jusqu'à 73 marks. À titre de comparaison, l'instituteur était payé 100 marks par mois, et 160 marks par an comme pas mal d'animation sur les secrétaire de mairie.

De temps en temps étaient aussi proposés des lots de 3 m³ de piquets de vigne en chêne: 35 lots en 1884. même année Charles STEINMETZ, de Mulhouse, a acheté 302 fagots d'écorce de chêne, utilisée

Vente de bois à l'ancienne 3 grumes de plus de 3 m³. dans les tanneries, tandis que Eugène LOTHAMMER, de Cernay, emportait un lot de 38 stères de tremble. En 1918, Xavier BRUCKERT, qui était sabotier, a acquis 3 grumes de bouleau FRÈRES (1,15 m³) pour exercer son

> C'était une journée chargée pour les « officiels » : gardes-forestiers, maire, adjoint et conseillers chargés de la forêt, secrétaire... J'ai retrouvé une facture du Café ERHARD Joseph concernant la vente de bois du 8 février 1937 : 15 litres de vin, 20 casse-croûtes, 9 litres de vin chaud, 10 dîners du soir, 11 cafésquetsche, ainsi que les frais de transport de la cantine à la forêt.

Après, il fallait débarder et ramener le bois à la maison, ce qui faisait encore chemins et dans les rues du village.

André DEYBER

À MÉDITER

La simplicité est la sophistication suprême :

Léonard de Vinci

La deuxième édition de la Journée citoyenne aura lieu le 21 mai 2016 dans notre village. L'an dernier, ce ne sont pas moins de 70 personnes qui se sont impliquées dans les travaux de réparation, de rafraîchissement de biens publics, d'actions en faveur de l'environnement et d'amélioration de notre cadre de vie.

En collaboration avec l'association Flore & Loisirs et son nouveau président, Joseph WIOLAND, les différents ateliers et chantiers sont en train d'être définis et vous seront proposés courant avril. Bien entendu les spécialistes comme les novices, les grands comme les petits sont invités à participer à cette journée qui se veut avant tout conviviale, citovenne et solidaire.

Je vous engage dès à présent à retenir cette date et à intégrer le moment venu les rangs de celles et ceux qui s'investissent pour leur village. Surveillez, dès le mois prochain, votre boîte aux lettres!

Le Maire

Un autre regard sur la forêt

Avec un cadre et des guides En comparaison, la de gestion assez précis, on peut être amené à penser que la gestion de la forêt communale est assez lisse ou menée de manière assez (Mulhouse - Ferrette - Mastéréotypée.

Chez nous, malheureusement il y a un mangue d'attractivité des débouchés pour les produits issus de nos forêts de feuillus classigues. Le bénéfice est faible pour notre commune et la tendance est plutôt à la diminution des coupes de

Cependant, certains élus, certes avec un peuplement forestier offrant des débouchés plus attractifs, veulent aller plus loin.

Voici l'exemple de M. Pierre GSELL, conseiller départemental (canton de Munster) et maire de Breitenbach (68).

À noter que la forêt de Breitenbach est grande elle s'étend sur 535 hectares – et qu'elle est majoritairement peuplée de résineux, mais la réflexion reste intéressante.

movenne de la surface des forêts des communes forestières gérées par l'ONF agence de Mulhouse sevaux) est de 190 hectares. Soppe-le-Bas possède moins de la moitié de cette moyenne avec 80,5 hectares.

> Pascal TRIANTAFYLLIDIS-RICHERT

Interview Flash 313

Flash 313: Monsieur GSELL, vous avez une vision dynamique pour aborder la gestion de la forêt communale, quels sont vos principes?

Pierre GSELL: Aujourd'hui retraité, il me faut préciser en préambule que j'ai été garde-forestier à l'ONF pendant 40 ans et avant cela ouvrier forestier et bûcheron. Bien avant d'être maire et comme tous les forestiers de terrain, travaillant en bonne harmonie avec mes élus et ma hiérarchie, j'avais pu orienter la gestion de la forêt vers des solutions modernes et efficaces dans les trois grandes problématiques que sont l'économie, l'environnement, la fonction sociale (accueil du public). Ce qui s'est traduit par :

- un aménagement forestier dynamique prévoyant un prélèvement de plus de 9 m³/ha (bien au-delà de la moyenne des communes voisines);
- le recours en priorité à des entreprises en matière de travaux forestiers tout comme pour les exploitations de coupes ;
- le fait d'avoir touiours une longueur d'avance techniquement depuis 30 ans : précurseur pour la vente de bois non écorcé, fin bouts à 13 cm, sylviculture dynamique, exploitation mécanisée, plantations à 6 m x 6 m.

Les principes de base qui ont guidé mon action sont les suivants:

Sous nos latitudes et compte tenu des sols et de l'hygrométrie, la photosynthèse permet de fixer plusieurs tonnes de carbone par hectare dans les végétaux (racines, tiges, branches, feuilles, fruits). Le travail du forestier en matière économique est

qui donnent jour après jour de leur temps pour faire vivre la paroisse.

PRODUITS	2015	2014
Quêtes ordinaires	931,90 €	1 166,60 €
Quêtes particulières (chauffage, etc.)	301,90 €	180,35 €
Troncs et dons	1 327,80 €	1 625,15 €
Droits de la fabrique	229,00 €	81,00 €
Cartes, cierges	340,57 €	388,13 €
Intérêts bancaires	65,50€	125,39 €
Legs, kermesses	2 969,60 €	3 587,80 €
Total des produits	6 166,27 €	7 154,42 €

Association des arboriculteurs de la Vallée de la Doller et environs

Madame, Monsieur,

Pour faire valoir l'Association des arboriculteurs de la Vallée de la Doller et environs dont je suis le porteparole, je tiens avant une présentation succincte de celle-ci à remercier les instances de la commune de Soppe-le-Bas de nous permettre une approche avec les habitants de la commune avec l'espoir d'éveiller un pôle d'intérêt pour préserver, valoriser et soutenir le patrimoine arboricole de la Vallée de la Doller et du Vallon du Soultzbach.

Créée en 1947, l'association développe ses compétences pour le monde arboricole dans les communes de la vallée de la Doller qui s'étend de Sewen à Guewenheim ainsi que dans les communes du vallon du Soultzbach et de Bourbachle-Haut et Bourbach-le-Bas.

Pour les différentes démonstrations telles que plantations, tailles, greffages et autres spécificités propres aux récoltes, les moniteurs arboricoles bénévoles se dévouent à diffuser très largement leurs connaissances dont ils transmettent leurs compétences aux intéressé(es) par des échanges conviviaux, ludiques et des plus enrichis-

sants pour perpétuer leur vocation. L'association, toujours à l'affût d'un pôle valorisant, peut compter sur les compétences du moniteur arboricole qui suit le rythme des saisons et développe son sens de l'observation pour détecter la présence d'un animal nuisible ou les prémices d'une maladie. Outre son engagement vis-à-vis de l'association, il complète son engagement et il s'adapte au fur et à mesure en appliquant de nouvelles techniques par les tailles de perfectionnement annuelles programmées par le Syndicat des moniteurs arboricoles du Haut-Rhin qui œuvre en étroite collaboration avec la Fédération des arboriculteurs du Haut-Rhin dont le siège est à l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim. Conscient du devoir de responsabilités de par son engagement de technicien arboricole, il se doit de répondre aux attentes par ses compétences aux exigences de l'auditoire.

Pour toutes contraintes liées aux démarches administratives, je tiens également à souligner l'implication et l'engagement des membres bénévoles de l'association qui s'investissent tout au long de l'année à soutenir et à préserver avec conviction l'héritage du patrimoine arboré de la Vallée de la Doller et environs. Pour soutenir l'arboriculture familiale nous sommes à votre disposition pour vous apporter tout conseil sur la conduite de votre patrimoine fruitier.

En conclusion, je remercie toutes celles et ceux qui, par leur adhésion, soutiennent nos actions à promouvoir et vulgariser l'arboriculture familiale et préserver la ceinture verte de la Vallée de la Doller et environs. Je réitère mes remerciements et mon respect aux habitants et aux élus de la commune de Soppe-le-Bas pour la diffusion de cette démarche à promouvoir nos actions présentes

Pour tout renseignement complémentaire et les différentes modalités, je vous communique les coordonnées de l'association:

Association des arboriculteurs de la Vallée de la Doller et environs

Adresse: 5, rue de la Halle aux blés, 68290 Masevaux Courriel:

louis.borraccino@free.fr Tél.: 03 89 38 84 02 Merci de votre attention. Arboricalement vôtre Le Président Louis BORRACCINO



Page 7



Louis BORRACCINO, président de l'Association des arboriculteurs



9H30 À 12H30 3ÈME DIMANCHE DU MOIS

semblera des équipes qui devront se mesurer les unes aux autres à travers différentes épreuves dans la joie et la bonne humeur. Le but de la journée sera de s'amuser!

L'association « Le Soultzbach en fête »

Dates à retenir :

• Marchés de producteurs: 20 mars

17 avril

15 mai 19 juin

18 septembre 23 octobre 20 novembre

• Marché nocturne : 1^{er} juillet

• Fête gauloise: 12 juin

• Balade au fil du vallon : 25 septembre

Conseil de fabrique



toiture donnant des signes les vitraux n'étant plus très ses moyens financiers très limités – son patrimoine s'élevait à 18 311,47 euros à fin 2015 -, la fabrique fera appel à la commune dans le cadre de la procédure applicable en cas d'insuffisance de ressources, tout en étant consciente qu'il ne sera pas possible de réaliser simultanément tous les chantiers d'envergure engagés à Soppe-le-Bas. La paroisse compte également lancer bientôt une souscription, à

l'instar de celle qui avait

Les comptes de la fabrique. La fabrique a clos l'exercice 2015 sur un léger déficit de 58,63 euros, qui limite un peu plus sa capacité d'action. Les charges et les produits de la fase présentent comme suit.

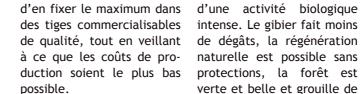
Les dons et la quête pour le chauffage ont quant à eux rapporté 1216,90 euros (auxquels s'ajoute un don de 300 euros reçus en 2016), somme qui est loin de couvrir le montant des charges (2077,50 euros).

Le loto organisé par le conseil de fabrique en 2015 lui a rapporté la somme de 1251,35 euros (contre 1872,42 euros en 2014). Le bénéfice du loto 2016, qui a eu lieu le 21 février, devrait quant à lui se monter à environ 1 000 euros, soit un chiffre encore inférieur à celui de 2015.

charges, mais aussi ceux

de faiblesse par endroits et été organisée en 1994 pour la réfection du crépi de l'église. Le conseil de fabrique croit fermement à la mobilisation des Soppois et de tous ceux pour qui le mot « patrimoine » - qu'il soit religieux ou autre - a

mercier les donateurs qui l'aident à faire face aux



Numéro 84

À l'usage cet objectif est parfaitement compatible avec une haute qualité environnementale. En effet, une sylviculture dynamique et des prélèvements importants, en particulier dès les premières éclaircies, apportent lumière et eau au cœur du peuplement, favorisant l'existence d'une strate herbacée, de morts bois,

intense. Le gibier fait moins de dégâts, la régénération naturelle est possible sans protections, la forêt est verte et belle et grouille de

FLASH 313

La devise historique des forestiers issus de l'école de Nancy au XIX^e siècle était : « Imiter la Nature, hâter son œuvre ». Cette phrase a toujours guidé ma réflexion. La nature est puissante, parfois violente, elle n'a pas d'a priori et n'est pas politiquement correcte, c'est un merveil-

Un autre principe est de ne pas se laisser guider par la peur : peur de déstabiliser un peuplement forestier, peur de l'incompréhension du public, peur tout simplement de bousculer les habitudes des uns ou des autres. Ces quelques idées simples sont en fait le fruit de réflexions et d'expérimentations menées pendant toute ma carrière professionnelle et que je souhaite partager avec d'autres élus intéres-

leux partenaire qu'il faut

comprendre et respecter!



Page 3

Conseil sécurité

Circuler à vélo, rouler en toute sécurité

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

L'équipement

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Les équipements obligatoires:

- deux freins, avant et arrière ;
- un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge;
- un avertisseur sonore ;

- des catadioptres (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés
- le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

et sur les pédales ;

Les règles élémentaires de sécurité

En ville

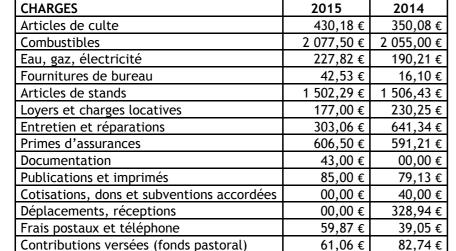
- Circulez sur le côté droit de la chaussée, à environ 1 mètre du trottoir et des voitures en stationnement.
- Osez occuper la chaussée lorsque le dépassement de votre vélo par une voiture s'avère dangereux.
- Utilisez, lorsqu'elles existent, les bandes ou pistes et doubles-sens cyclables.
- Gardez une distance de sécurité d'1 mètre au moins par rapport aux autres véhicules.
- Ne zigzaguez pas entre les voitures.

- Aux intersections, placezvous un peu en avant des véhicules pour vous faire
- Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux enfants qui peuvent déboucher entre deux véhicules.
- Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants à vélo de moins de 8 ans y sont autorisés.
- Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du pié-
- Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité et d'éviter les grands axes de circulation, de simplifier les itinéraires.

Sur la route

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou gravillons.
- Dans les virages, serrez à droite, car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.





Au 31 décembre 2015, le

Versement à la Communauté de paroisses

Autres charges exceptionnelles

Total des charges

(contre 18 370,10 euros au patrimoine paroissial s'éle- 31 décembre 2014). Le convait à 18 311,47 euros seil de fabrique tient à re-

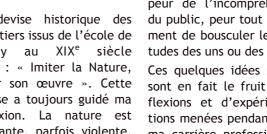
6 224,90 € 6 871,72 €

721,24 €

00,00€

578,56 €

30,53 €





- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit. en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.
- Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le.

N'oubliez pas!

- Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers. Chaque infraction est passible d'une amende.
- À une intersection, ne vous positionnez jamais le long d'un camion ou d'un bus, en dehors du champ de vision du conducteur. Faites-vous voir.
- En cas d'intempéries, augmentez vos distances de sécurité et soyez prudent lorsqu'un véhicule

• Ne transportez pas de passager, sauf sur un siège fixé au vélo. Si le passager a moins de 5 ans, ce siège doit être muni de repose-pieds et de courroies d'attache.



Amicale des sapeurs-pompiers

Marché-foire St-Vincent: 30e édition

Si l'on nous avait dit, il y a quelques décennies, que notre Marché-foire St-Vincent soufflerait ses 30 bougies le 17 juillet 2016, nous aurions eu peine à nous projeter dans ce qui aurait pu paraître comme un film de science-fiction. Mais la réalité est bien là, et nous fêterons bien cet anniversaire dans un bel esprit de convivialité, avec nos exposants, avec notre public, mais surtout avec ce bel esprit d'équipe qui unit notre Amicale depuis tant d'années.

Que la fête soit belle! JOYEUX ANNIVERSAIRE!

Philippe DUBOIS

NOTA: Nous remercions dès à présent l'ensemble de la population de Soppe-le-Bas pour la tolérance et la patience qu'elle nous octroiera le jour du marché-foire. L'arrêté communal définissant les conditions de circulation ou de stationnement dans les rues concernées vous sera transmis dans les jours qui précéderont l'événement.



Source: www.securiteroutiere.gouv.fr

> Adjudant-chef Jérôme MULLER

Flore et Loisirs

Numéro 84

Entre tradition et renouveau

GLARDON, avec à ses côtés sa remplacement soient remerciés!

qui s'est investi pendant de de l'association. nombreuses années avec dé- Chez Flore et Loisirs, nul betermination en faveur de soin de faire partie du comité l'association. Tous garderont pour agir! Nombre de

homme dévoué, profondé- quotidiennement. Bien enment humain.

FLASH 313

Flore et Loisirs a tenu son Jean-Claude GLARDON laisse assemblée générale 2016 le Flore et Loisirs entre de 29 janvier. C'est par un hom- bonnes mains, puisque c'est mage émouvant à son prési- Joseph WIOLAND qui a été dent que s'est ouvert ce ren- élu pour lui succéder. Nul dez-vous annuel, qui est tra- doute que celui qui a été des ditionnellement l'occasion, années durant réviseur aux pour l'association, de dresser comptes et membre très actif le bilan de ses activités de de l'association aura à cœur l'an passé, avant d'examiner de poursuivre l'œuvre entales perspectives pour l'année mée par ses prédécesseurs. à venir. Flore et Loisirs a en Pour ce faire, il pourra s'apeffet tenu à saluer tout le puyer sur une équipe rodée, travail accompli par Jean- et notamment sur les deux Claude GLARDON, son prési- coresponsables du fleurissedent depuis 2008, qui a déci- ment au sein de l'association, dé de quitter ses fonctions Jeannine WEISS – qui occupe pour laisser la place à plus ce poste de longue date - et jeune que lui. Pendant toutes Marie-Blanche EHRLICH, qui ces années, Jean-Claude vient d'y être nommée en LAND! d'Évelyne femme Marie-Claire, a été GUTTIG, mais pour qui l'orga- Vous pouvez également nous sur tous les fronts. Tous deux nisation du fleurissement n'a rejoindre ont déployé des efforts très déjà plus de secrets. Le co- « plantations importants au service de mité tient à remercier Éve- temps », qui auront lieu le l'embellissement et de l'ani- lyne GUTTIG de son engage- 21 mai dans le cadre de la mation du village. Qu'ils en ment à ce poste pendant de deuxième édition de la Journombreuses années, tout née citoyenne à Soppe-le-Lors de cette assemblée gé- comme il adresse ses plus vifs Bas. Devenez vous aussi acnérale un peu particulière, remerciements à Roland teur de l'embellissement et Flore et Loisirs a également SCHUSTER et à Joséphine de l'animation du village ! eu une pensée pour Gil- WOLFINGER - qui ont décidé Contact : Joseph WIOLAND. bert MAZOYER, ancien tréso- de quitter le comité - pour président, 03 89 26 91 59 rier décédé début janvier, leur contribution à l'action

de lui le souvenir d'un membres actuels le prouvent

tendu, l'association se fera également un plaisir d'accueillir en son sein de nouveaux membres désireux de contribuer à l'embellissement et à l'animation du village. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice! D'ailleurs, Flore et Loisirs a décidé d'ajouter une corde à son arc en créant une section « Patrimoine ». Vous souhaitez vous aussi vous lancer dans l'aventure? Vous avez un projet qui pourrait s'inscrire dans le cadre des activités de l'association ? Ou vous aimeriez tout simplement en savoir plus sur Flore et Loisirs? N'hésitez pas à prendre contact avec Joseph WIO-



Page 5

Le Soultzbach en fête

nous sommes heureux de vous annoncer le retour du convivial « P'tit marché du Soultzbach » à Soppe-le-Haut. Pour manger autrement, venez faire un petit tour sur ce marché de producteurs le 3^e dimanche du mois de 9 h 30 à 12 h 30 autour de la mairie. Venez apprécier des produits de

Après une trêve hivernale, saison, issus de l'agriculture locale, au meilleur de leur goût et de leur couleur!

> Nous organiserons également un marché nocturne le vendredi 1^{er} iuillet. Comme l'année dernière, vous pourrez passer une sera organisé, composé d'un bonne soirée en notre compagnie et déguster des

bon verre de vin ou de

Revenir au temps des Gaulois, c'est ce qui vous sera proposé le **dimanche** 12 iuin à Soppe-le-Haut. Pour l'occasion, un banquet sanglier cuit à la braise et de sa garniture et d'un destartes flambées autour d'un sert. Cet événement ras-



